

La charité, exercice de l'amour de la part de l'Eglise en tant que « communauté d'amour »

par José-Vicente Martínez Muedra, C.M.

Visiteur de Barcelone

1. Introduction : la configuration trinitaire de la Congrégation

L'être humain est créé à l'image et à la ressemblance de Dieu parce qu'il a tendance à constituer une communauté ; pour ce motif Dieu les créa homme et femme (cf. Gen 1, 27) et cette image et ressemblance de Dieu est une allusion au Dieu trinitaire qui est la communion transparente et inséparable, fondée sur l'amour, des trois personnes divines. Les thèses de Bruno Forte et de Leonardo Boff ont subi une certaine influence héritée de Saint Vincent de Paul : celui-ci définissait Dieu comme une Famille d'Amour, alors qu'ils parlent, eux, d'une Communauté d'Amour douée de vitalité et de dynamisme.

Nous retrouvons dans nos Communautés Vincentiennes cette vitalité et ce dynamisme *“dans le fait qu'elles se renouvellent, principalement en ce qui concerne les éléments les plus importants de notre façon de vivre et de travailler”* et surtout en *“ce qu'elles marchent en communauté à la suite du Christ Évangéliste des pauvres, (ce) qui crée en nous des liens particulier d'amour et d'affection ; par suite nous associerons le respect mutuel à une sincère bienveillance ‘à la façon d'amis très chers’”* (CC 25,1).

Pannenberg parle d'un Dieu Un et 'auto-différencié'. Dieu n'est pas une identité. La révélation de Dieu en Jésus comporte trois aspects :

- L'expérience de Jésus qui se sent uni au Père et poussé par l'Esprit. Enraciné et vivant en permanence sous le regard du Père, Jésus jouit d'une intimité avec le Père qui lui est conférée par l'Esprit.
- La Vie de la Communauté Chrétienne initiale, qui se constitue comme continuatrice de la religiosité de Jésus. C'est dans cette perspective qu'il convient de lire l'article 20 de nos Constitutions qui dit : *“Comme l'Eglise et dans l'Eglise, la Congrégation trouve dans la Trinité le principe suprême de son action et de sa vie.*

1. *En effet, assemblés en Communauté pour proclamer l'Amour du Père envers les hommes, nous l'exprimons dans notre vie.*
 2. *Nous suivons le Christ appelant ses Apôtres et ses disciples et menant avec eux la vie fraternelle en vue de l'évangélisation des pauvres.*
 3. *Sous l'inspiration du Saint Esprit, nous réalisons entre nous l'unité dans l'accomplissement de la mission, afin de présenter un témoignage crédible du Christ Sauveur".*
- Témoins et messagers de l'amour de Dieu, nous devons témoigner une particulière dévotion et réserver un culte spécial aux mystères de la Trinité et de l'Incarnation (cf. CC. 48).

Le fondement biblique de l'ensemble de cette doctrine, nous le trouvons dans l'évangile de Saint Marc qui place sur les lèvres de Jésus la façon dont doit se comporter la Communauté Chrétienne : cf. Mc 3, 20-21.31-35. Nous y remarquons comment Saint Marc joue avec le mot frère ; la première partie se réfère à toute la parentèle des consanguins de Jésus (cf. Mc 3, 20-21, comparer avec Gen 13, 8 ; Gen 14, 14-16) ; dans la seconde partie il s'agit des membres d'une même tribu qui utilisaient entre eux le nom de "Frère" (cf. Mc 3, 31-35, à comparer avec Nm 8, 26 ; 16, 10 ; 36, 2). Dans ce sens, la Communauté Chrétienne est une Communauté de Frères, une fraternité, de gens qui s'aiment, suivent et écoutent les enseignements de leur maître, qui est le Christ faisant la volonté du Père.

2. La charité en tant que manifestation de l'amour trinitaire (19)

Le Pape précise à quoi doit ressembler le modèle d'amour de cette Communauté d'amis qui s'aiment d'un amour semblable à celui dont le Christ nous a aimés (cf. Jn 13, 34 ss.), en donnant sa vie pour nous par amour (cf. Jn 15, 13), tout occupé au rachat et au service des autres (cf. Jn 13, 13-17 ; Mc 10, 44-45), c'est le degré le plus élevé de l'amour (Αγάπη) que Dieu a manifesté à l'humanité (cf. Jn 3, 16) en se faisant proche, solidaire et Bon Samaritain du pauvre (cf. Lc 10, 29-37). Précisément dans cette parabole, la raison pour laquelle le prêtre et le lévite passent à côté, ne tient pas à un manque de générosité, mais au respect scrupuleux de la loi qui interdisait de toucher à un cadavre (cf. Num. 5, 2 ; 19, 2-13). La force de cette parabole consiste en ce que un samaritain — qui n'accomplit pas la Loi — se trouve être celui qui accomplit le mieux l'esprit de la Loi, en donnant priorité à l'amour sur tout autre intérêt personnel. C'est dans cette ligne que le n° 18 des Constitutions recommande aux Provinces de savoir prendre des initiatives pour imiter le Christ, "le Bon Samaritain", venu au secours des nécessités des pauvres.

Le Pape nous appelle à nous laisser contaminer par cet amour du Christ de la manière dont on est contaminé par la grippe, dans la ligne de ce que nous dit Saint Vincent : *“Il est certain que j'ai été envoyé, non seulement pour aimer Dieu, mais pour le faire aimer. Il ne me suffit pas d'aimer Dieu si mon prochain ne l'aime pas. Je dois aimer mon prochain, comme image de Dieu et objet de son amour, et faire en sorte [...] que, avec une charité mutuelle, ils s'aiment eux aussi entre eux pour l'amour de Dieu, qui les a aimés au point de livrer pour eux à la mort son Fils unique”* (ES XI, 553).

Le travail missionnaire de l'Évangélisation qui nous fait appeler les gens à la Conversion en les faisant participer aux Sacrements et le signe visible qui donne crédibilité à cette Bonne Nouvelle, c'est la promotion humaine, c'est cet amour trinitaire. *“C'est pourquoi, l'amour est le service que fournit l'Eglise en se préoccupant constamment des souffrances et des besoins des hommes, fussent-ils matériels”* (DCE 19) ; nos Constitutions reprennent la même idée de cette manière : *“La charité du Christ [Αγάπη], rempli de compassion pour les foules est la source de toute notre activité apostolique ; elle nous incite, selon les termes de Saint Vincent, ‘à rendre effectif l'Évangile’. Dans les diverses conjonctures de temps et de lieux, notre évangélisation, en paroles et en actes, doit donc viser à ce que, par la conversion et la célébration des sacrements, tous adhèrent ‘au Règne, c'est-à-dire au monde nouveau, au nouvel état de choses, à la nouvelle manière d'être et de vivre, de vivre ensemble, que l'Évangile inaugure’* [EN 23]” (CC 11).

3. La Charité comme tâche de l'Eglise (20-25)

Le Pape commence par nous expliquer comment est construite la Communauté Chrétienne, et le rôle des piliers sur lesquels elle est édifiée. Les premiers Chrétiens découvrirent que Jésus, en plus, avec l'Esprit Saint qui les fit reconnaître le jour de Pentecôte, les envoyait communiquer leur message de salut à tous les hommes et toutes les femmes du monde.

Pour pouvoir être fidèles à cette double tâche (*vivre unis et être évangélistes*) ils découvrirent qu'ils avaient besoin de quatre outils fondamentaux pour la construction d'une véritable Communauté Chrétienne : la Catéchèse (*premiers témoignages sur la vie de Jésus*), la Prière Communautaire (*Communion intense et profonde avec Dieu*) ; le Partage des Biens (*Communion authentique avec les frères les plus nécessiteux*) et l'Eucharistie (*résumé et alimentation de tout ce que signifie ‘se mettre à la suite de Jésus’*).

La Catéchèse : La première génération de Chrétiens jouirent de témoignages de première main (*Lc 1, 1-4*) sur la vie, les actes, les miracles, les prodiges accomplis par Jésus de Nazareth ; certains d'entre eux entreprirent de rédiger leur témoignage (les évangiles), ou

se livrèrent à une série de considérations sur l'événement transcendantal de la Résurrection du Christ (*Lettres*) avec cette découverte fameuse du tombeau vide.

La Catéchèse a eu et continue à avoir son importance dans l'Eglise pour la formation permanente de ses membres. De la même façon qu'un électricien, un médecin, un mécanicien cherchent à se tenir au courant, le Chrétien a l'obligation très douce de s'entretenir dans la Foi, de manière à pouvoir vivre en chrétien authentique et non seulement de façade.

La prière en commun : Toute la Communauté se remet entre les mains de Dieu, lui offrant ses désirs, ses rêves, ses joies, intercédant pour les nécessités de la Communauté Chrétienne, et pour les nécessités du monde.

Le Partage des Biens, en faveur des nécessités de l'Eglise et des pauvres. Ce qui permet à la Communauté Chrétienne de vivre dans une certaine austérité, de savoir utiliser les biens avec audace.

Un chrétien qui ne va pas à la Messe mais se solidarise avec les pauvres confesse effectivement Dieu par ses œuvres, mais il lui manque la dimension spirituelle pour confesser Dieu avec ses lèvres ; un chrétien qui va à la Messe mais ne se solidarise pas avec les pauvres, est un chrétien de pacotille. L'Eglise qui a reçu de Jésus les pauvres en héritage, a la très douce obligation d'évangéliser les pauvres et de les assister en tous leurs besoins. Toute Eglise qui se classerait comme "chrétienne", tout en affirmant que le soin des pauvres est l'affaire du gouvernement, ne peut pas être une Eglise vraiment chrétienne, du fait que ceux qui s'en réclament, dans l'admiration des beaux discours des prédicateurs, n'ont pas le temps d'imiter le Christ dans son souci des pauvres ; elle s'est transformée en "groupe bourgeois".

L'Eucharistie : les gens ont tendance à se regrouper entre personnes qui ont les mêmes goûts, les mêmes inquiétudes, et à faire la fête ensemble. Toute fête comporte deux éléments dont il faut tenir compte : le souvenir d'un fait historique du passé et la projection ou l'utilisation de ce fait dirigé vers le futur. En Espagne nous avons les fêtes de fin d'année, et ce jour-là on retrouve ces deux réalités de façon palpable : Nous nous souvenons encore d'une année passée (12 récoltes) et nous sommes entrés dans une autre année qui promet d'être meilleure que la précédente (brindis y beber el cava). Ces deux réalités sont célébrées par le repas rituel de minuit.

Tous ces éléments se retrouvent reflétés dans la célébration de l'Eucharistie ou de la Messe : Nous y célébrons notre identité de Peuple de Dieu sauvé par le Christ ; non seulement nous rappelons ce qui s'est passé au cours du premier Vendredi Saint de l'histoire ; mais nous célébrons simultanément le fait qu'un jour nous serons avec

Lui au ciel, et ces deux réalités sont sous-entendues dans notre célébration.

Quand je célèbre cette identité, je prends conscience d'avoir des frères qui n'ont pas la même chance que moi et que du fait que moi, par charité, je dois me solidariser avec eux ; et que je suis envoyé pour les aider (cf. DCE 22).

La Communauté Chrétienne est convoquée par Dieu pour écouter sa Parole, elle se réunit devant l'autel pour participer à un repas de fraternité, Elle sait que c'est le même Jésus qui se donne à nous comme aliment, et qu'elle est envoyée par Jésus pour annoncer la Bonne Nouvelle.

Au moment de s'organiser face à l'Evangélisation, l'Eglise distribua les ministères : les uns s'adonnèrent au ministère de la Parole, les autres, au ministère de la Charité comme tâche principale, les Apôtres restant les principaux animateurs de l'Evangélisation, tandis que la mission des diacres (cf. Hch 6, 1-6) est réglée par le principe de coresponsabilité, ce qui fait d'eux les collaborateurs de cette tâche.

Saint Vincent prépara le laïc pour les Missions Populaires et pour les Missions Ad Gentes, avec la charge de créer et de mettre en route les "Charités" en chaque Mission, afin que l'on puisse se préoccuper des besoins des pauvres. En plus, il exhortait les Missionnaires à ne pas se désintéresser de prendre leur part dans ce soin matériel des pauvres, et de veiller à ce que les simples Chrétiens s'en chargent eux aussi (cf. ES XI, 393).

"Arrivés à ce point, nous retenons de nos réflexions deux données essentielles :

- A) *La nature intime de l'Eglise s'exprime par une triple tâche : l'annonce de la Parole de Dieu (κερυγμα - μαρτυρια), la célébration des Sacrements (Liturgie) et le service de la charité (διακονια) comme signe donnant crédibilité à l'annonce destinée à devenir un Evangile effectif. Ce sont des tâches qui s'impliquent mutuellement et ne peuvent être séparées l'une de l'autre. Pour l'Eglise, la charité n'est pas une espèce d'activité d'assistance sociale qui pourrait aussi bien être laissée aux autres : en fait, elle appartient à sa nature et est la manifestation indispensable de son essence propre.*
- B) *L'Eglise est la famille de Dieu dans le monde. Dans cette famille, il ne doit y avoir personne qui souffre par manque du nécessaire. Mais, en même temps, la charité-agapè débordé les frontières de l'Eglise ; la parabole du Bon Samaritain reste le critère du comportement et montre l'universalité de l'amour qui est dirigé vers les nécessiteux rencontrés 'par hasard' (cf. Lc 10, 31), quels qu'ils soient. Cependant, restant sauve l'universalité de l'amour, il demeure toutefois*

l'exigence spécifiquement ecclésiale pour que, précisément dans l'Eglise elle-même comme famille, aucun de ses membres ne souffre parce qu'il se trouve dans la nécessité. Dans ce sens, les paroles de la Lettre aux Galates conservent toute leur valeur : 'Tant que nous disposons de temps, travaillons pour le bien de tous, surtout celui de nos proches dans la foi' (Ga 6, 10)" (DCE 25).

4. Justice et Charité (26-29)

Le Pape Benoît XVI fait partir sa description des débuts du XIX^e siècle qui centralisa ses efforts dans la recherche d'un ordre social nouveau qui serait capable d'éradiquer la pauvreté. Ce fut à cette époque que le Marxisme réduisit la charité à sa plus simple expression : l'aumône. Actuellement on a inventé en Occident de nouvelles formules telle la création de l'Etat du Bien-être qui applique des politiques de réinsertion des marginaux dans la société, en faisant usage des deux principes propres à la politique (Solidarité et subsidiarité). Mais l'Etat du Bien-Être, n'ayant pas poursuivi ses efforts, entra en crise et devint paternaliste. Un des résultats de l'Etat Paternaliste, dans certains pays, fut que l'Etat décida de se charger d'éduquer les enfants aux valeurs, s'appropriant de la sorte la paternité et de la maternité responsables des parents de l'enfant.

Une autre alternative au système d'éradication de la pauvreté fut la décision de passer d'une justice distributive inverse à une justice équitable. C'est dans cette direction qu'allait la dimension sociale du jubilé de l'an 2000. Les pays industrialisés sont devenus les pires administrateurs de l'argent des pauvres et les 0,7% du budget de l'Administration Publique destiné aux pays en voie de développement se réduit en fin de compte à leur restituer une partie de l'argent qu'on leur a dérobé.

Grâce à l'Évangélisation nous contribuons à la construction d'un monde de justice équitable : *"Évangéliser signifie pour l'Eglise porter la Bonne Nouvelle à tous les milieux de l'humanité et, sous l'influence de cette Bonne Nouvelle, transformer de l'intérieur, rénover cette humanité : 'Voici que je fais toutes choses nouvelles'. Mais la vérité, c'est que il ne peut y avoir d'humanité nouvelle, tant que ne naissent pas des hommes nouveaux, grâce à la nouveauté du baptême et de la vie selon l'Évangile. La finalité de l'Évangélisation c'est, par voie de conséquence, ce changement intérieur et, s'il fallait résumer la chose en un mot, il serait mieux de dire que l'Eglise évangélise lorsque, par la seule force divine du Message qu'elle proclame, elle essaie de convertir à la fois la conscience personnelle et la conscience collective des hommes, avec, en plus, l'activité à laquelle ils s'adonnent, leur vie et leur milieu concrets.*

S'agissant des secteurs de l'humanité en voie de transformation : pour l'Eglise il ne s'agit pas seulement de prêcher l'Évangile dans des

zones géographiques de plus en plus vastes, ou à des populations chaque fois plus nombreuses, mais de toucher et de transformer par la force de l'Évangile les critères de jugement, les valeurs déterminantes, les points d'intérêt, les lignes de pensée, les sources inspiratrices et les modèles de vie de l'humanité, qui sont en contraste avec la Parole de Dieu et son dessein de salut" (EN 18-19). Un exemple simple, c'est un projet missionnaire d'alimentation. Donner à manger à un enfant Angolais pour qu'il étudie, c'est faciliter pour lui la réalisation du droit universel à l'éducation ; de cette manière, un enfant de l'Angola et un enfant européen pourront trouver du plaisir à aller à l'école et c'est pourquoi cette modification, tant pour l'enfant Angolais que pour l'enfant européen en matière d'études, se répercutera immédiatement sur le développement et la progression du pays.

Aux yeux de Saint Vincent, l'action caritative ne pourra jamais être ni apparaître comme un succédané des réformes structurelles. Au contraire, elle les exige et les réclame à cor et à cri et au nom de Dieu. Et si, d'après la justice des hommes l'action caritativo-sociale est un acte volontaire, d'après la justice de Dieu elle devient obligatoire. C'est pourquoi, dans une lettre du 8 mars 1658 au supérieur de Marseille, il soulignait : *"Que Dieu nous donne la grâce d'attendrir nos cœurs en faveur des misérables et de juger que, en les secourant, nous faisons un acte de justice et non de miséricorde !"* (ES VII, 90).

Officiellement, l'Eglise mit du temps à incorporer dans sa doctrine la "Justice Sociale". Et pour fournir un petit détail : la lecture chrétienne de la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 dût attendre que le Pape Jean XXIII la fasse dans son encyclique *"Pacem in Terris"* du 11 avril 1963 (cf. PT 11-34).

Quand Saint Vincent parle de la Justice Sociale, il en appelle à la justice divine, en donnant cet argument de théodicée : C'est Dieu qui nous rend justes et qui veut que nous récupérions la dignité de fils de Dieu qui était nôtre au moment de la Création. Pour ce motif, c'est une action sociale que de faire en sorte que la personne qui avait été exclue récupère la dignité et la liberté des enfants de Dieu : nous-mêmes, nous sommes des intermédiaires de la justice divine quand nous cherchons à étendre le Royaume de Dieu parmi les pauvres (cf. ES I, 203 ; ES IV, 168 ; ES IX, 919). C'est sous cette optique qu'il nous faut relire le point 28 de l'encyclique.

5. Le profil spécifique de l'activité spécifique de l'Eglise (31)

Le Pape Benoît XVI reconnaît toutes les associations tant laïques que religieuses qui, au long des temps, ont suivi le Christ "Bon Samaritain", en accomplissant l'esprit de la Loi, et en secourant le Pauvre en ses besoins matériels et spirituels *"de la même manière que si nous allions éteindre un incendie"*. Voici comment il le manifeste dans les points suivants :

- a) Selon le modèle exposé dans la Parabole du Bon Samaritain, la charité chrétienne est avant tout et simplement la réponse à un besoin immédiat dans une situation déterminée : les affamés doivent être nourris, les nus vêtus, les malades soignés jusqu'à leur guérison ; les prisonniers visités, etc.
- b) L'activité caritative chrétienne doit être indépendante des partis et des idéologies. Ce n'est pas un moyen pour transformer le monde de façon idéologique, et elle n'est pas au service de stratégies mondaines, mais elle est l'actualisation ici et maintenant de l'amour dont l'homme a toujours besoin.
- c) En plus de cela, la charité ne doit pas être transformée en moyen en vue de ce qu'on appelle aujourd'hui prosélytisme. L'amour est gratuit ; il ne se pratique pas en vue d'obtenir des objectifs différents. Mais cela ne signifie pas que l'action caritative doive, pour ainsi dire, laisser de côté Dieu et le Christ. C'est l'homme tout entier qui est en jeu. Fréquemment, la racine la plus profonde de la souffrance est précisément l'absence de Dieu. Quiconque exerce la charité au nom de l'Eglise ne cherche jamais à imposer aux autres la foi de l'Eglise. Il a bien conscience de ce que l'amour, en sa pureté et gratuité, est le meilleur témoignage en faveur du Dieu en qui nous croyons, et qui nous pousse à aimer.

6. Les responsables de l'action caritative de l'Eglise (32-39)

Le Pape retourne sur le thème traité dans les points 20-25 : il rappelle les Quatre piliers de la Communauté Chrétienne qui faisaient tout déboucher sur l'action caritative de l'Eglise : la Prière, je dois la mettre au service des pauvres (cf. ES IX, 374-375.381.1117 ; ES XI, 285) ; l'Eucharistie me pousse à servir (*Αγαπη* est pour les pauvres), et c'est à cela que me conduit la formation : *“La fin de la Congrégation de la Mission est de suivre le Christ Evangélisteur des pauvres. Cette fin se réalise lorsque, fidèles à Saint Vincent, Confrères et Communautés [...] aident à la formation des clercs et des laïcs, les amenant à prendre une part plus grande dans l'Evangélisation des pauvres”* (CC 1, 3). Rappelons-nous que, pour Saint Vincent, l'action caritative était déjà unie à l'annonce du Kérygme et que c'est le même Christ qui annonça le Royaume pour les pauvres.

Le Pape décrit le profil chrétien du responsable de la Pastorale Sociale : Une personne de Foi, laquelle foi se projette en ses œuvres (cf. Sant 2, 14-18 ; XI, 393 s.), de Prière (cf. ES XI, 778), douée d'un

esprit d'humilité (cf. RC II, 14 ; CC 7) et qui a soin de se nourrir des sacrements, principalement de l'Eucharistie et du Sacrement de la Réconciliation (cf. CC 45, 1-2).

7. Conclusion (40-42)

Faisant écho à Hebreux 13, 7-8 qui dit : “Souvenez-vous de vos dirigeants, qui vous ont annoncé la Parole de Dieu ; considérez comment leur vie s'est terminée et imitez leur foi. Jésus Christ est le même, hier et aujourd'hui : il le sera pour l'éternité”, le Pape mentionne quelques-uns de ceux qui nous ont précédés dans la Foi, au service des Pauvres et, parmi eux, Saint Vincent de Paul. Il nous suggère de nous remettre entre les mains de “Marie, la Vierge, la Mère ; elle nous enseigne ce qu'est l'amour et d'où il tire son origine, sa force toujours nouvelle. Confions-lui l'Eglise, sa mission au service de l'amour : Sainte Marie, Mère de Dieu, tu as donné au monde la vraie lumière, Jésus, ton Fils, le Fils de Dieu. Tu t'es soumise complètement à l'appel de Dieu et tu t'es ainsi transformée en fontaine de bonté découlant de Lui. Montre-nous Jésus. Guide-nous vers Lui. Enseigne-nous à Le connaître et à L'aimer, pour que nous aussi puissions devenir capables d'un véritable amour et devenir ainsi des fontaines d'eau vive au milieu d'un monde assoiffé” (DCE 42).

BIBLIOGRAPHIE

- DIVERS AUTEURS, *Dictionnaire de la spiritualité vincentienne*, CEME, Salamanca 1995.
- BENOÎT XVI, Lettre Encyclique *Deus Caritas Est* (25 décembre 2005).
- BOFF LEONARDO, *A Santísima Trindade, a melhor Comunidade*, Paulinas, Sao Paulo 1986.
- CONGRÉGATION DE LA MISSION, *Constitutions et Statuts*, traduction anglaise 1989, Rome: La Curie Générale de la Congrégation de la Mission.
- JUAN XXIII, Lettre Encyclique *Pacem in terris* (11 avril 1963).
- PAUL VI, Exhortation Apostolique *Evangelii nuntiandi* (8 décembre 1975).
- VINCENT DE PAUL, *Obras completas*, Sígueme, Santander 1972-1986.

(Traduction : CLAUDIO OJEDA PÉREZ, C.M.)